

# Dignac

## *Flash Infos*



Présentation du nouveau  
conseil municipal P.3

La vie associative  
de la commune P.8

Octobre 2020

# Sommaire

La vie municipale	3/4
Travaux	5
Ecole	5
Infos diverses	6/7
La vie des associations	8/11
Exposition à la mairie	12
Les commerces ambulants	12

## Le mot du Maire

Chères Dignacoises, chers Dignacois,

L'année 2020 restera dans nos mémoires une année de bouleversement de nos habitudes, une année de contraintes et d'incertitudes. Je tiens à vous remercier pour le civisme dont vous avez fait preuve pendant la période de confinement et encore aujourd'hui, et tout particulièrement les couturières qui ont participé à l'effort départemental de confection de masques ainsi que tous ceux qui se sont préoccupés des plus isolés. C'est à ce prix que le virus ne s'est pas propagé et que nous n'avons eu aucun décès à déplorer. Je remercie notre personnel communal (des écoles, de l'entretien de la commune et de l'administration générale) qui s'est plié de bonne grâce à toutes les contraintes afin que les services publics soient effectués au mieux.

Les nouveaux élus n'ont pu prendre leurs fonctions qu'en juin, juste avant la période estivale mais l'équipe s'est déjà bien investie dans la préparation des dossiers, dans les formations devenues obligatoires.

Nous avons pu finir et ouvrir les logements d'urgence avant le confinement.

L'aménagement de la traversée de la Clef d'Or est terminé. Nous allons y ajouter des toilettes et des abribus. Merci aux élus de l'ancienne mandature qui ont mené à bien ce projet.

Le dossier de l'agrandissement de la maison de santé est pratiquement bouclé. Nous avons trouvé une solution d'attente jusqu'à la fin des travaux avec l'Agence Régionale de Santé et la commune de Dirac qui dispose de locaux afin de pouvoir répondre à la demande de soins et gérer au mieux les perturbations inévitables pendant les travaux. L'objectif est en même temps de former et favoriser l'installation de nouveaux médecins au sein de la Maison de Santé sur les deux sites.

**Je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent, les quelques projets que nous avons inscrits au budget de cette année.**

**Le Maire,  
Françoise DELAGE**



- **Édition :**  
Commune de Dignac
- **Mairie :**  
05 45 24 50 35 - mairie@dignac.fr
- **Responsable de publication :**  
Françoise DELAGE
- **Rédaction :**  
Béatrice JEAN  
et la commission communication
- **Remerciements :**  
Tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.
- **Conception et réalisation :**  
Agate Communication - 05 45 61 12 89  
www.agatecom.fr
- **Date de parution :**  
Octobre 2020

# La vie municipale

Conseil municipal  
2020-2026



Françoise DELAGE  
Maire



Béatrice JEAN  
1<sup>ère</sup> adjointe



Jean-Noël GUEDON  
2<sup>ème</sup> adjoint



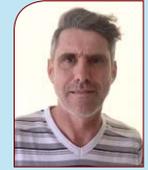
Françoise GAUTIER-MARANDAT  
3<sup>ème</sup> adjointe



Éric SUIRE  
4<sup>ème</sup> adjoint



Pascal MORELET  
Conseiller municipal  
délégué



Jean-François REDON  
Conseiller municipal  
délégué



Magali AGAPIT  
Conseillère municipale



Philippe CHARBEIX  
Conseiller municipal



Elodie CHARRIÈRE  
Conseillère municipale



Cédric DOUILLARD  
Conseiller municipal



Anne-Sophie GODIER  
Conseillère municipale



Romain LEBRAUD  
Conseiller municipal



Laurence RODRIGUEZ  
Conseillère municipale



Marie-Pierre VIGIER  
Conseillère municipale



**Au fil des Conseils**  
(8 juin, 29 juin, 10 juillet, 31 août, 12 octobre)

## COMMISSIONS PERMANENTES

### Membres élus

#### 1 - FINANCES et ADMINISTRATION GENERALE

##### Françoise DELAGE

Éric SUIRE

Jean- Noël GUEDON

Élodie CHARRIÈRE

Pascal MORELET

Béatrice JEAN

Françoise GAUTIER-MARANDAT

Cédric DOUILLARD

#### 2 - COMMUNICATION et INFORMATIONS MUNICIPALES

##### Françoise DELAGE

Laurence RODRIGUEZ

Magali AGAPIT

Béatrice JEAN vice-présidente

Anne-Sophie GODIER

#### 3 - POPULATION : vigilance, sociale et solidarité

##### Françoise DELAGE

Romain LEBRAUD

Philippe CHARBEIX

Béatrice JEAN vice-présidente

Marie-Pierre VIGIER

#### 4 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Voirie et bâtiments

##### Françoise DELAGE

Jean-François REDON

Marie-Pierre VIGIER

Françoise GAUTIER-MARANDAT

Jean-Noël GUEDON vice-président

Pascal MORELET

Cédric DOUILLARD

#### 5 - EDUCATION, JEUNESSE et CULTURE

##### Françoise DELAGE

Romain LEBRAUD

Magali AGAPIT

Françoise GAUTIER-MARANDAT  
vice-présidente

Anne-Sophie GODIER

Éric SUIRE

#### 6 - ENVIRONNEMENT, TOURISME et VIE ASSOCIATIVE

##### Françoise DELAGE

Cédric DOUILLARD

Laurence RODRIGUEZ

Pascal MORELET

Jean-Noël GUEDON

Éric SUIRE vice-président

Jean-François REDON

Élodie CHARRIÈRE

Romain LEBRAUD

#### 7 - CIMETIERES et PATRIMOINE

##### Françoise DELAGE

Marie-Pierre VIGIER

Laurence RODRIGUEZ

Philippe CHARBEIX

Jean-François REDON vice-président

Béatrice JEAN

Élodie CHARRIÈRE

Françoise GAUTIER-MARANDAT

#### 8 - PROJETS : habitat, foncier

##### Françoise DELAGE

Cédric DOUILLARD

Laurence RODRIGUEZ

Jean-Noël GUEDON

Pascal MORELET vice-président

Anne-Sophie GODIER

Françoise GAUTIER-MARANDAT

## COMMISSIONS PONCTUELLES

#### 1 - ADRESSAGE

##### Françoise DELAGE

Marie-Pierre VIGIER

Elodie CHARRIÈRE

Jean-François REDON vice-président

Laurence RODRIGUEZ

Béatrice JEAN

#### 2 - AMENAGEMENT DU BOURG

##### Françoise DELAGE

Jean-Noël GUEDON

Cédric DOUILLARD

Marie-Pierre VIGIER

Béatrice JEAN

Anne-Sophie GODIER

Pascal MORELET vice-président

Françoise GAUTIER-MARANDAT

Jean-François REDON

Élodie CHARRIÈRE

Éric SUIRE

## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

### Titulaires :

Pascal MORELET

Philippe CHARBEIX

Jean-Noël GUEDON

### Suppléants :

Marie-Pierre VIGIER

Magali AGAPIT

Élodie CHARRIÈRE

## ■ Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés

La formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales qui la rend obligatoire.

Une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 2 % des indemnités de fonction sera consacrée chaque année à la formation des élus.

## ■ Délégués communaux au syndicat mixte de la fourrière

**Titulaire :** Françoise DELAGE

**Suppléant :** Cédric DOUILLARD.

## ■ Délégués communaux au SDEG 16

**Titulaire :** Pascal MORELET

**Suppléant :** Jean-Noël GUEDON.

## ■ Déléguées communaux à l'ATD 16

**Titulaire :** Elodie CHARRIERE

**Suppléante :** Françoise GAUTIER-MARANDAT.

## ■ SyBRA

**Jean-Noël GUEDON** est proposé à Grand Angoulême pour représenter l'agglomération au sein du syndicat de rivière. Il a été élu par le Conseil Communautaire en Juillet. Le SyBRA ne se substitue pas aux propriétaires qui doivent faire l'entretien des rivières.

## ■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :** Dépenses en € Recettes en €  
**VOTE**

Crédits votés au titre du présent budget 2 143 011,43 1 103 779,00

### REPORTS

Reste à réaliser de l'exercice précédent

Résultat de fonctionnement reporté 1 039 232,43

**TOTAL DE LA SECTION 2 143 011,43 2 143 011,43**

**SECTION D'INVESTISSEMENT :** Dépenses en € Recettes en €  
**VOTE**

Crédits votés au titre du présent budget 1 886 993,20 695 687,37

### REPORTS

Reste à réaliser de l'exercice précédent 187 093,00 789 643,26

Résultat de fonctionnement reporté 609 169,86 1 197 925,43

**TOTAL DE LA SECTION 2 683 256,06 2 683 256,06**

## PROJETS D'INVESTISSEMENT 2020

Localisation	Objet	Montant
Cimetière	Columbarium	48,00
Jardin médiéval	Palissade	1 756,00
	Barrière	240,00
	Rampe escalier	690,00
Informatique	3 postes informatique : windows 10	2 075,00
	Tablettes des élus	3 564,00
	Nom de domaine	40,00
Assainissement	Stade - raccordement réseau	5 000,00
Bâtiments scolaires	Bureau cantine : toiture	2 376,00
Ecole	Bancs intérieurs classes maternelles	695,00
	Protection bac à sable	400,00
Bâtiment mairie	Réfection couvertures (195 m²)	130 000,00
Autres bât publics	Garde-corps entrées MDS / ADMR	936,00
	Local chaufferie	50 000,00
Mobilier urbain	2 abribus (ou 1)	6 000,00
	2 corbeilles	1 000,00
	1 banc complémentaire	1 042,00
Service administratif	Salle commissions : mobilier	4 000,00
	Bureau du maire : armoire	400,00
	Armoire ignifugée 1h (actes administratifs, état-civil)	5 900,00
Services techniques	Bureaux secrétaires (accessibilité)	3 000,00
	Petit matériel et outillage	5 000,00
Voirie	Machine à laver école	600,00
	Panneaux signalisation	1 000,00
	La Marotte : création aire aspiration	2 000,00

Logement locatif	Radiateur locataire	401,00
Autres opérations sans numéro	Adressage	30 000,00
	Bâtiment «3 route du Mas»	123 000,00
Opérations d'investissement	107-Aménagement RD 939	60 000,00
	109-Travaux de voirie	13 370,00
	112-Toilette publique	40 000,00
	121- Maison de Santé Pluridisciplinaire	1 196 290,00
	122- Logements d'urgence	5 885,00
	123- Eclairage Public	1 325,00
	124- Aménagement du bourg	10 400,00

**TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT 1 708 433,00**

## ■ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Bénéficiaires	Montant en Euros
Amicale des Propriétaires et Chasseurs de Dignac	210
Dignac pétanque	300
Energym Dignac	300
ADMR Villebois et 3 forêts	300
Coopérative scolaire de Dignac	1 800
ASLPHL Handball	100
Association gens du voyage	140
Croix rouge Sud-Charente	400
Amicale des donateurs de sang	100
Foyer social éducatif du collège Henri-Martin	100
Lire et faire lire	100
<b>TOTAL</b>	<b>3 850</b>

## ■ Comité National d'Action Sociale

**Béatrice JEAN** est nommée déléguée au C.N.A.S.

## ■ Lutte contre le frelon asiatique

Pour les administrés qui ont procédé à la destruction d'un nid, la commune continue de prendre en charge 50 % de la facture du désinsectiseur bien que le Conseil Départemental n'intervienne plus depuis plusieurs années considérant que cette mesure ne permet pas l'éradication de cet insecte.

## ■ Désignation des représentants du conseil municipal aux élections sénatoriales

Représentants titulaires :	Représentants suppléants :
<b>Françoise DELAGE</b>	Éric SUIRE
<b>Jean-François REDON</b>	Françoise GAUTIER-MARANDAT
<b>Béatrice JEAN</b>	Pascal MORELET

## ■ Demande de subvention pour la maison de santé au niveau des fonds européens

## ■ Vente de la parcelle cadastrée C558 au 5 bis rue du Claud du Bourg

## ■ Comité d'Action Sociale

Elus :	Administrés :
<b>Béatrice JEAN, présidente</b>	Pierrette BOURDIN
Françoise DELAGE	Brigitte FLACZYK
Philippe CHARBEIX	Michel FONTENEAU
Romain LEBRAUD	Jacques ROLAND
Marie-Pierre VIGIER	Thérèse VIGIER

## ■ Commission de contrôle des listes électorales

**Titulaire :** Jean-François REDON **Suppléante :** Laurence Rodriguez

## ■ Référents déchets ménagers

**Titulaire :** Philippe CHARBEIX **Suppléante :** Françoise DELAGE

## ■ Référent tempête : Pascal MORELET

## ■ Maison de santé

Suite à l'obtention du permis de construire, l'appel d'offres va être lancé pour le démarrage des travaux au premier semestre 2021.

## ■ Manifestation

Projet d'un marché de Noël place de l'Ombrière, en partenariat avec les commerçants et les associations le 19 décembre prochain.

## Travaux



Installation de bancs place de l'Ombrière



Réfection pont et soutènement sur l'échelle



## Ecole

### ■ Bilan de l'année scolaire 2019-2020



**Trois périodes** ont ponctué l'année scolaire 2019-2020 marquée par la pandémie du coronavirus à partir du 16 mars.

**La première période du 2 septembre au 15 mars** s'est déroulée normalement pour les 119 enfants inscrits à l'école avec une stabilité des effectifs et une fréquentation moyenne soutenue

des services périscolaires : 19 à la garderie du matin, 26 à la garderie du soir, 25 à la garderie des maternelles de 15h30 à 16h30, 108 au restaurant scolaire, 59 aux temps d'activité périscolaires des élémentaires de 15h30 à 16h30. Ces temps d'activités périscolaires non obligatoires, proposés aux enfants à partir du CP sont assurés par des intervenants professionnels ou bénévoles élus, parents d'élèves, agent des écoles qui initient les enfants à des activités diversifiées de musique, théâtre, bande dessinée, hip hop, arts plastiques, judo, athlétisme, sciences, lecture, civisme, couture, jeux collectifs. Des activités prévues comme l'atelier nature et jardin ont dû être reportées.

**La deuxième période du 16 mars au 12 mai** est celle du confinement où la mairie a toutefois autorisé l'accueil des enfants de personnels de santé de Dignac et de Sers pour suivre la classe et être encadrés par le personnel.

**Dès le 12 mai**, l'école de Dignac a rouvert sur 4 jours avec jusqu'au 22 mai 42 % des enfants en classe, par demi-journée, avec un accueil périscolaire sur temps scolaire par demi-journée assuré par le personnel communal des écoles et avec la totalité des services périscolaires habituels à l'exception des TAP (garderie, restaurant), et ce, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. Puis 65 % des enfants ont été scolarisés selon les mêmes modalités jusqu'au 2 juin. A partir du 22 juin, tous les enfants sauf cas particuliers ont repris l'école sur 4 journées entières.

Il est à noter que la présence de la totalité du personnel communal des écoles et que leur investissement particulièrement important en cette période tant dans l'application stricte des protocoles sanitaires, (consignes sanitaires aux enfants, désinfection des locaux, réorganisation de la distribution des repas à la cantine), que dans l'animation des temps d'accueil sur temps scolaire ou périscolaire, ont permis d'offrir tous les services périscolaires habituels de 7h15 le matin à 18h30 le soir facilitant ainsi le retour au travail des parents. Leur adaptation à une situation scolaire inédite a été remarquable.

### ■ L'année scolaire 2020-2021

118 enfants, 41 en maternelle, 77 en élémentaire répartis en 5 classes avec 5 professeurs des écoles ont fait leur entrée ce 2 septembre 2020 dans des conditions de fonctionnement les plus normales possibles et le respect du protocole sanitaire en vigueur notamment le port obligatoire du masque pour tous les adultes intervenant au sein de l'école.

Un effort particulier est mené par le personnel chargé du périscolaire en ce qui concerne l'hygiène des mains des enfants dont le lavage s'effectue sous la responsabilité d'un adulte dès leur arrivée à la garderie le matin et à plusieurs reprises jusqu'au départ le soir.

L'école a repris avec 4,5 jours dont le mercredi matin selon l'organisation conforme aux décisions prises lors du comité de pilotage du projet éducatif de territoire PEDT réuni le 29 juin et du conseil d'école du 2 juillet.



### ■ La fibre optique pour tous

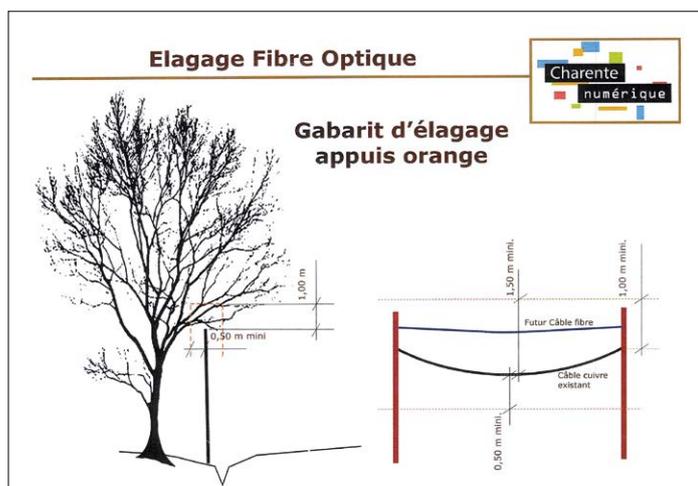
La commercialisation de la fibre sur Dignac est prévue entre octobre 2021 et mars 2022.

Tous les logements sont raccordables.

Plusieurs entreprises interviennent actuellement sur le réseau téléphonique souterrain. Il n'est pas prévu de travaux d'enfouissement pour l'ensemble des abonnés. Afin d'équiper les zones rurales, toutes les lignes aériennes du réseau Orange seront utilisées et surhaussées, et la fibre ne sera installée que si celles-ci sont suffisamment dégagées.

La loi ELAN de 2018 a précisé les modalités des opérations d'élagage afin de faciliter le déploiement de la fibre et par la suite de protéger le réseau : C'est au propriétaire de la végétation gênante quelle que soit sa localisation (jardin privatif, espace boisé...) de procéder à ses frais aux opérations d'élagage afin de permettre le bon déploiement du réseau et d'éviter par la suite que la végétation ne l'endommage.

Ce nettoyage préalable devra être réalisé fin 2020 - début 2021.



### ■ Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral concernant les bruits de voisinage est toujours en vigueur. Nous constatons de plus en plus souvent le non-respect de cet arrêté.

#### PETITS RAPPELS

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés doivent prendre toutes les mesures de précaution pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de ces locaux, tels que télévisions, radio, instruments de musique... Et aussi par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits (tondeuse, coupe bordure, nettoyeur haute pression, tronçonneuse...) ne sont autorisés que de :

- 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- 9h à 12h et 15h à 19h le samedi
- 10h à 12h le dimanche et jour férié



### ■ Amélioration du réseau de téléphonie mobile

La loi ELAN de 2018 accélère le déploiement des antennes relais afin de garantir une couverture mobile de qualité sur tous les points du territoire français (téléphonie et internet mobiles). Quelques zones de la commune restent mal desservies (Cloulas, Beaulieu). Une antenne relais multi-opérateurs sera installée en fin d'année à proximité de Beaulieu point haut de la commune. Pour tout renseignement nous vous engageons à contacter la mairie.

### ■ Brûlage interdit



Les Français produisent en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9% des foyers les brûleraient alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts.

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que 6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul ou 37 900 km par une voiture essence ou 9 800 km par un véhicule diesel.

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille des arbustes, de feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres végétaux issus des parcs et jardins.

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs de fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes.

Valoriser ces déchets verts en privilégiant le broyage des petits et gros branchages pour du paillage permet de conserver l'humidité des sols, de protéger du gel et évite la pousse des mauvaises herbes.

Gardez vos tontes de pelouse et vos feuillages pour votre compost, qui mélangés avec vos épilures de légumes produiront un engrais naturel de qualité pour vos plantes.

Le brûlage est interdit et verbalisable. La déchetterie reste encore à votre disposition pour prendre en charge vos déchets verts.

Pour l'élimination de vos branches et des grosses tailles de haie, la commune de dignac dispose d'une aire de stockage.

Contactez la mairie pour envisager un éventuel dépôt.

## Entretien des trottoirs : les bonnes pratiques



Chaque habitant est acteur de l'image de sa commune. Avoir l'esprit citoyen en prenant soin du trottoir devant chez soi sans produit chimique permet de limiter les produits indésirables.

- Arracher / faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les porter en déchèterie ou les composter.
- Entretien des haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.
- Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes.
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau.
- Nettoyer les grilles d'eau pluviale en surface.
- Ne pas laisser ses containers noirs et jaunes d'ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés.

## Panneau Pocket

### OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



## PanneauPocket, TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

### Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ



DISPONIBLE SUR



Disponible sur



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application PANNEAUPOCKET. Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant Panneau Pocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

## Label Lire et faire Lire

L'accès de tous les enfants à la lecture est un enjeu pour tous. Le label «Ma commune aime lire et faire lire» permet de reconnaître l'engagement de la commune à développer l'action des bénévoles de l'association Lire et faire lire.



**Nous souhaitons obtenir le label «Ma commune aime lire et faire lire».**

*Pour cela, il faut s'engager à promouvoir la lecture sur notre territoire en favorisant le développement du programme «Lire et faire lire» en :*

- 1) Communiquant sur les actions menées par les bénévoles pour valoriser et développer la mise en place du programme,
- 2) Favorisant la présence de Lire et faire lire dans les TAPs (nouveaux temps d'activité périscolaire),
- 3) Favorisant la présence de Lire et faire lire dans un PEdT (Projet éducatif territorial),
- 4) Incitant au partenariat avec les bibliothèques de lecture publique,
- 5) Associant les bénévoles lecteurs aux manifestations culturelles locales.

Inscrivez-vous sur [www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)

Christine Granet 05 45 39 31 93 - Sylvain Colmar 05 45 95 17 89



## Déchèterie Dirac

Heures d'ouverture déchèterie Dirac :

**Du 15 mars au 14 octobre**

Déchèterie ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

**Du 15 octobre au 14 mars**

Déchèterie ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
**Fermée le dimanche et férié - Numéro vert 0 800 77 99 20.**

La distribution de compost et de composteurs s'effectue les vendredis après-midi de 13h30 à 16h, contacter le numéro vert.

Pour la livraison de bacs individuels noirs ou jaunes ou remplacement d'un bac cassé, prendre rendez-vous au numéro vert.

Possibilité de collecte des encombrants pour les particuliers, sur rendez-vous et dans la limite de un mètre cube. Le tarif est de 15 euros par enlèvement.

## Présence Verte



**PRÉSENCE  
VERTE  
CHARENTE**  
Services à la personne  
sur tout le département de la Charente

**Ensemble,  
améliorons  
votre quotidien !**

un crédit  
bénéficiez  
d'impôt

**Devis gratuit**  
05 45 97 81 30

**LIVRAISON DE REPAS à DOMICILE**

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotéique, texture tendre, ...

3 menus sont à votre disposition :

- le « menu du marché » : *c'est 2 formules au choix* composées chacune de 6 éléments ;
- le « menu 4 mets » ;
- le « menu du soir » ;

avec un large choix de plats « faits maison ».

**JARDINAGE**

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

*Nous intervenons avec notre propre matériel*

**BRICOLAGE**

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...

*Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles*

[www.presencevertecharente.fr](http://www.presencevertecharente.fr)



# La vie des associations

## CAD : Comité d'Animation de Dignac

En raison de la crise sanitaire, les activités du CAD ont cessé le 14 mars dernier, jour du confinement. Elles reprendront à la rentrée dès que les contraintes seront levées.

La dernière manifestation organisée par le CAD remonte donc au 25 janvier avec la traditionnelle soirée cabaret animée par Chauffour Blues.

Ce fut une belle réussite tant au niveau des artistes-chanteurs que des entrées (133).

## Voici les différentes activités proposées par le CAD :

### • Atelier de partage des connaissances en couture, tricot ou broderie :

Pas de cours, mais des échanges, le lundi de 14 h à 17h, salle des associations.

Contact :

**Mireille Le Bournot - 05 45 24 87 55**

### • Section nature et environnement :

Contact : **Claude Richon - 05 45 23 03 64**

### • Club «Danse autour du monde» :

«Nous évoluons sur des rythmes grecs, écossais, yougoslaves, américains, suédois et autres dans une ambiance très sympathique et détendue». Venez essayer le vendredi de 14 h 30 à 16 h, salle polyvalente.

Contact :

**Josiane Bouquet - 05 45 21 20 13**

### • Section informatique :

Les mercredis de 20h30 à 22h (hors vacances scolaires) 15 euros par an (2 premières séances gratuites)

Contact :

**Gilles Lacheteau - 06 75 18 76 28**  
et **Philippe Péraud**

Les dates de reprises des activités dépendront de l'évolution des contraintes sanitaires. L'adhésion au CAD est de 5 euros. La carte de membre donne droit à des réductions.

### En janvier 2021, nous vous proposons une nouvelle soirée cabaret :

**Samedi 23 janvier, à 20h30, salle polyvalente : concert de «La Quinte»,** trois femmes artistes tour à tour chanteuses et instrumentalistes (violon alto, guitare et flûte traversière).

La Quinte, c'est un trio plein d'humour et de charme, de poésie et de dérision, qui, avec son nouveau spectacle «Déboires et Maux d'Amour», s'offre une mise en scène pétillante... un régal ! Entrées : 10 et 8 euros.

Inscriptions souhaitables : 06 61 21 50 87

(Respect du protocole : masque et gel obligatoires, pas de tables, pas de buvette, distanciation de 1m).

Pour tout renseignement général, contacter **Jean-Claude Rambaud : 06 61 21 50 87**



Le CAD a participé activement à l'opération «Un Charentais, un masque» lancée par le Département pendant le confinement.

6 couturières du CAD auxquelles se sont jointes 14 autres volontaires ont confectionné 1801 masques, avec le tissu donné par le Département. L'opération a été pilotée par Mireille qui a fourni un travail de coordination remarquable (aller chercher le tissu, le découper, préparer les biais, distribuer les poches, les récupérer avec les masques réalisés, puis les rapporter à Villebois-Lavalette).

MERCI à toutes, vous avez fait preuve de dévouement et de solidarité.

## Yoga

Les cours sont assurés par Hélène Najean, qui enseigne le Hatha Yoga depuis 1994. Elle donne aussi des cours à Sers, Villebois-Lavalette et Angoulême et offre la possibilité aux personnes ayant payé leur cotisation de suivre un autre cours en remplacement ou en plus de leur cours habituel. Le yoga est une voie d'harmonie et d'équilibre unissant corps, souffle et esprit.

Cette année, en lien avec la crise sanitaire, Hélène Najean a mis en place des cours en plein air et aussi à domicile en individuel ou par petits groupes.

Possibilité de venir essayer sans engagement.

YOGA en salle les **jeudis de 19h15 à 20h30** au **Dojo de Dignac**

Contact : **07 68 58 32 62** ou **helene.najean@gmail.com**



## Valéché Foot

Valéché foot est une association sportive qui regroupe des enfants de différentes communes dont Garat, Dignac, Sers, Vouzan et Dirac au travers de la pratique du football et de ses valeurs.



Si vous désirez avoir plus d'informations sur la catégorie qui concerne votre fils ou fille, merci de prendre contact directement avec le ou la coach, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

### • Enfants nés en 2015-2012 catégorie U6-U9 :

**Sandrine Fleury au 06 74 31 78 94**

### • Enfants nés en 2010-2011 catégorie U10-U11 :

**Philippe Mention au 06 30 38 37 78**

### • Enfants nés en 2008-2009 catégorie U12-U13 :

**Philippe Mention au 06 30 38 37 78**

### • Enfants nés en 2006-2007 catégorie U14-U15 :

**Roch Valette au 06 85 02 26 61**

### • Enfants nés en 2003-2005 catégorie U16-U18 :

**Jean François Redon au 06 88 82 28 42**

Pour les catégories seniors, prendre contact directement avec les présidentes de club :

• Pour Garat (J.S Garat Sers Vouzan)  
**Karine Vergnaud au 06 87 53 12 84**

• Pour Dirac (ASPTT Dirac)  
**Lolita Beletier au 06 33 97 90 62**

## Amicale des Anciens

En Mars, nos activités se sont arrêtées suite à la pandémie de la covid 19.

Notre loto du 15 Mars 2020 a été annulé.

Le voyage prévu le 9 Juin 2020 également ; nous espérons le réaliser à la même période en 2021.

Depuis l'Assemblée Générale de Janvier nous avons déploré la disparition de

### Le panel des activités actuelles :

- Mardi après-midi : Jeux de société, salle du Club, sous la Mairie.

Contact : **Jean Danède**

**05 45 2 4 56 13** Heures de Repas

- Mercredi après-midi et Vendredi après-midi : Jeux de boules, terrain près du stade de foot.

Contact : **Bernard Bréhier**

**05 45 91 33 18** Heures de Repas

beaucoup de nos amis – non liée à la pandémie – parmi lesquels, M<sup>mes</sup> Roche et Danède, MM. Duclaud, Fatrez et Roche. Nous nous associons à la peine de toutes leurs familles. Nous nous souvenons de tous les excellents moments passés avec eux. Nous ne les oublions pas...

Nous espérons reprendre nos activités en prenant les précautions édictées par les autorités sanitaires.

- Jeudi après-midi : Informatique, Initiation, Photos, Classements, Internet, accès aux services officiels etc. Salle du Club.

Contact : **Francis Rougier**

**05 45 24 55 82** Heures de Repas



La reprise de nos activités serait l'occasion d'accueillir de nouvelles personnes pour continuer à développer le tissu associatif et surtout maintenir un lien au travers de nos rencontres des Mardis, Mercredis, jeudis et vendredis.

D'autre part nous souhaitons mettre en place d'autres ateliers à imaginer avec les nouveaux arrivants qui seront à n'en pas douter pleins d'idées...

- Jeudi en fin d'après-midi, Gymnastique douce, salle Polyvalente.

Pour toute information sur la vie du Club,

Contact : M<sup>me</sup> la Présidente,

**Nicole Marcombe**

**06 20 81 28 28** Heures de Repas



## Zumba

**ZUMBA & Kids Fun NOUVEAU**

**MATHILDE CARTIER**  
Instructeur ZUMBA certifié  
Renseignements : **06 78 39 85 16**

**Kids 1**  
4-7 ans  
16h55-17h40

**Kids 2**  
8-12 ans  
17h45-18h30

**ZUMBA**  
dès 13 ans  
18h40-19h40

à la salle des fêtes de Dignac



## Valéché Judo

Après plusieurs mois de fermeture liée au confinement, Valéché Judo a enfin réouvert ses portes le lundi 14 septembre.

Nous vous proposons toujours un panel de cours dans nos trois dojos (Dignac, Sers, Villebois).

**Vous trouverez tous les horaires sur notre site Internet :**

[www.valecheljudo.fr](http://www.valecheljudo.fr)

Notez que sur Dignac, nous proposons un cours de Self Défense le lundi, 3 cours enfants le mardi, 2 cours adultes le mercredi et le vendredi et un cours taïso (gym dynamique) le vendredi.

Pour tout renseignement complémentaire appeler le :

**06 86 13 97 18.**

L'Assemblée Générale fin juin a permis d'élire un nouveau comité directeur présidé par Véronique Four.

Contact : [valechel.judo@hotmail.fr](mailto:valechel.judo@hotmail.fr)



# La vie des associations

## Énergym

**Reprise des cours le 7 septembre** aux horaires habituels, soit en extérieur au terrain de foot (terrain du bas) si la météo le permet, soit dans la salle polyvalente de Dignac.

**Gym tendance** : boxing energy, step move et aero move  
Le lundi de 18h30 à 19h30 avec **Nathalie**

**Gym tonic** : cardio, renforcement musculaire et étirements  
Le jeudi de 18h30 à 19h30 avec **Prescilla**

**Gym douce** : renforcement musculaire, souplesse et équilibre  
Le jeudi de 17h00 à 18h00 avec **Frédéric**

Energym Dignac est labellisé «Sport Santé», ce qui vous garantit un encadrement Sport Santé professionnel adapté à vos attentes et capacités.

Venez tester gratuitement et sans engagement.

Cotisation annuelle 90 € pour 1 ou 2 cours (Tarif Senior et Etudiant : 70 €).

Contact : **Carole Combes - 06 84 75 44 57 - [gydignac@outlook.com](mailto:gydignac@outlook.com)**



## Dignac Pétanque

Le club de Dignac Pétanque a organisé son assemblée générale le 3 octobre à 16h30 à la salle des associations. Le nouveau président est Jean-Paul Montastruc.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au **06 11 54 57 09**

Finale du Challenge Remy Coiffard remporté à Berneuil le 22 Août 2020. En finale de ce concours deux équipes de Dignac pétanque remportent un des premiers trophée du club.



## Association des Parents d'Élèves

### Une année bien particulière !

Un premier trimestre mitigé avec l'annulation de la bourse aux jouets mais un bon moment pour Halloween et une fin d'année sous de bons auspices, notamment avec les calendriers, le Noël avec son goûter familial et la tombola de fin d'année qui a fait peau neuve et des heureux.

Nous avons pu mener à bien également l'action des torchons (vente de torchons personnalisés avec des dessins d'enfants) ; une première qui a été appréciée dans l'ensemble.

Pour terminer l'année APE, nous avons eu la chance de pouvoir organiser le loto en février et finir en beauté, certes prématurément et la mort dans l'âme. Cette manifestation a fait carton plein et nous a permis de faire du bénéfice pour les enfants.

Plusieurs actions et manifestations ont dû être annulées à cause de la Covid, notamment les deux principales : la brocante du mois de juin et la kermesse du 4 juillet qui avait été pensée et revisitée en olympiades avec repas et soirée d'ambiance, avec la participation des anciens élèves de Dignac.

Peut-être qu'une partie remise...



Pour l'année scolaire à venir, le bureau est totalement démissionnaire pour être éventuellement réélu. Cependant, une partie du bureau ne renouvelle pas ses engagements et notamment la présidence.

Nous remercions tous les partenaires, le corps enseignant, parents et familles, les commerçants et artisans qui ont bien voulu participer et soutenir nos actions.

Merci à vous TOUS pour votre générosité et votre implication dans la vie de notre école, au nom des enfants.

Début octobre, un nouveau bureau a été élu avec une équipe complète.

Présidente : Heidi Dugarcein.



## Le jardin médiéval de Dignac entre les mains vertes des Compagnons du Végétal

L'équipe des Compagnons du Végétal, composée ici de Benjamin Durocher, Thomas Girault, et Martin Hemery, s'activent pour réhabiliter le jardin médiéval avec l'appui de Claude Richon et des bénévoles du Comité d'Animation de Dignac. Depuis deux décennies, le jardin médiéval est un lieu culturel incontournable de notre commune.

### Histoire du jardin médiéval de Dignac

Le jardin a été créé par Michel Botineau, botaniste et pharmacien habitant de Dignac, auteur d'un livre de référence sur le jardin médiéval décrivant près de 160 plantes et leurs nombreux usages.

Les 8 carrés thématiques du jardin ont ensuite été repris par un groupe de bénévoles de la commune, qui a animé et fait vivre le site jusqu'à l'an dernier.

Pour ne pas perdre tous ces savoirs médiévaux et voir ainsi dépérir ce jardin, la mairie a décidé cette année de faire appel à une jeune association du nom des Compagnons du Végétal.

Cette année aurait dû être organisée par le CAD une animation médiévale, dans le cadre des «Rendez-vous aux jardins», afin de célébrer les 20 ans du site. En raison du contexte sanitaire la ville a été dans l'obligation d'annuler l'évènement, mais ce n'est que partie remise !

### Qui sont les Compagnons du Végétal ?

Cette jeune association, originaire de Voeuil-et-Giget, entretient et anime des jardins depuis près de 5 ans, en faisant la promotion des principes agroécologiques, favorisant la vie du sol et la fertilité naturelle, préservant l'environnement, la ressource en eau et la biodiversité. Elle transmet également son savoir à travers divers stages et ateliers tous publics (vannerie, plantes sauvages comestibles, compost...), des animations pour enfants (Education à l'Environnement et au Développement Durable dans les cadres scolaire et périscolaire).

### Les Compagnons à Dignac

Lorsque la Mairie a fait un appel public pour une reprise en main des activités et l'entretien du jardin, ils se sont proposés avec enthousiasme.



Le contexte sanitaire a quelque peu retardé les actions de réhabilitation du jardin, et de gros chantiers attendent les Compagnons :

- ★ Faire un inventaire des plantes toujours présentes sur le jardin.
- ★ Semer les plantes médiévales disparues du site.
- ★ Rappporter de la matière organique et rendre fertiles les carrés potagers.
- ★ Désherber les allées et les carrés potagers.
- ★ Remplacer les poteaux et plaques de présentation vieillissantes pour les différentes plantes.

L'association a aussi pour mission d'accompagner la mairie dans l'animation du jardin, en faisant des journées pédagogiques.

Le jardin est ouvert au public tous les jours de l'année.

Cela permet aux visiteurs d'admirer la diversité des plantes de l'époque médiévale, de se familiariser avec elles.



**Pour plus d'informations  
ou si vous souhaitez participer  
à l'entretien du site  
n'hésitez pas à nous contacter :**

**E-mail :  
[contact@lescompagnonsduvegetal.fr](mailto:contact@lescompagnonsduvegetal.fr)**

**Téléphone :  
06 51 31 64 40**

**Facebook :  
Les Compagnons du Végétal**



### Dignac Philathélie



La bourse multi-collections organisée le 8 mars à la salle polyvalente, a connu un beau succès avec de nombreux exposants et une bonne fréquentation.

Reprise progressive des activités depuis le 12 septembre, avec la participation au forum organisé par la municipalité et les réunions mensuelles, le dernier samedi du mois de 9h30 à 12h, dans le local situé sous la mairie.

**Contact : Françoise Gautier-Marandat 06 07 30 71 33**



# Exposition

« Les mairies de Charente de fond en comble »

Salle des mariages - Mairie de Dignac

Du 12/11 au 4/12/2020



**e**xposition itinérante conçue par le Pays d'Art et Histoire du Grand Angoulême, composée de 9 panneaux ayant pour thème : l'histoire des mairies, leur évolution dans le temps, la diversité des modèles charentais, les mairies-écoles, les mairies-halles, les mairies-justice de paix, le vocabulaire architectural particulier des mairies, les inscriptions et les matériaux, les symboles de la République, Marianne.

Elle aura lieu dans la salle des mariages de la mairie du 12 novembre au 4 décembre 2020, de 10h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que les samedis 14 et 28 novembre et les dimanches 15 et 29 novembre de 14h à 17h.

Si vous possédez des photos, documents sur la mairie de Dignac, vous pouvez nous les apporter au secrétariat de mairie, pour pouvoir les faire partager lors de l'exposition.



## Zoom sur les commerces ambulants de la commune...



LA FILLE DU NORD



CRÊPES PARTY



PIZZAÏOLO SULTANIAN

